

Choguel K. Maïga à Goodluck Jonathan : Les autorités de la transition s'éloignent de la mise en place d'un organe unique et indépendant de gestion des élections qui demeure une exigence"

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 14 JANVIER 2021

770

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



CEDEAO Evaluation de la Transition Des lenteurs, des incohérences et des faiblesses



Réformes politiques et institutionnelles :
Des doutes sur la bonne foi des autorités
de la transition

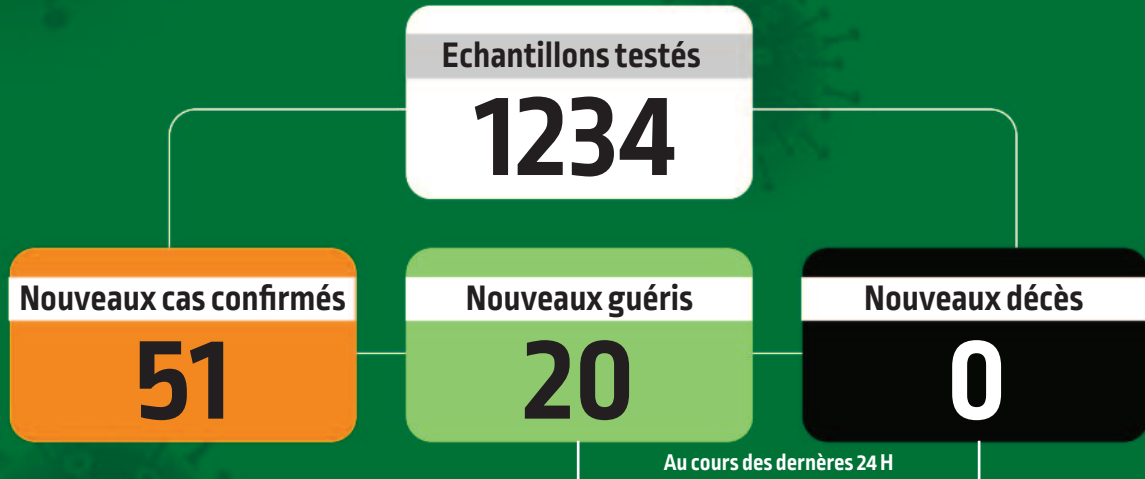


Rencontre CEDEAO-Société civile : La COCEM tire
la sonnette d'alarme sur les menaces qui pèsent
sur l'organisation des élections

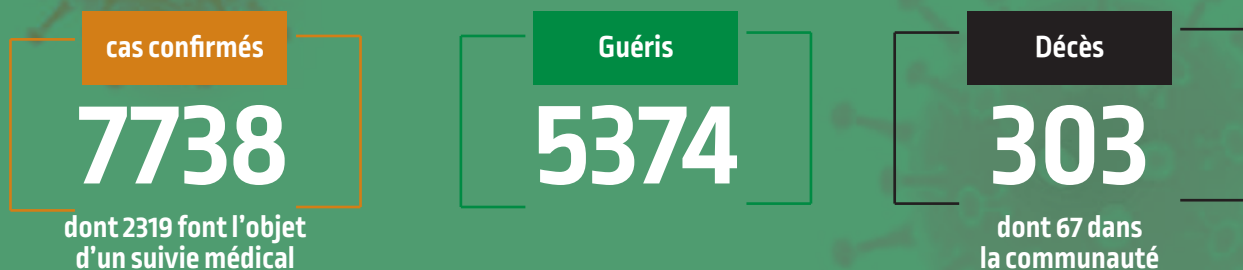
COVID 19

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au mercredi 13 janvier 2021



Bilan global de la situation du Covid 19



RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand
la distance de sécurité
ne peut être respecter



Se laver les mains
régulièrement



Tousser ou éternuer
dans le coude



Respecter la distance
de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique
pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer
les mains



Eviter de se toucher le visage :
la bouche, les yeux ou le nez

Une	CEDEAO Evaluation de la Transition : Des lenteurs, des incohérences et des faiblesses	P.4
Brèves	Réformes constitutionnelles au Mali : Les obstacles à la nouvelle constitution pour une 4ème république	P.9
	Maître Konaré : Seul le consensus sauvera la démocratie malienne9	P.9
	Candidature de l'ADEMA en 2022 : Qui de Boubou Cissé ou de Seydou Mamadou Coulibaly ?	P.10
	"sans détour" / Bounty (Douentza) : Vraiment des civils ?	P.10
	Tiébilé Dramé à Goodluck Jonathan : « La CEDEAO court le risque d'un échec au Mali... »	P.11
	Frappe française au Mali : Les rumeurs de bavure française font le jeu des djihadistes, selon Paris	P.11
Actualité	Communiqué du Conseil des ministres du mercredi 13 janvier 2021	P.12
	Lutte contre la corruption : La POSLC entre en action	P.14
	Lutte contre le banditisme : Sur la traque policière contre des bandits à Bamako	P.15
Politique	Présidentielle 2022 : Une probable candidature de Seydou Mamadou Coulibaly se profile à l'horizon !	P.16
	Choguel K. Maïga à Goodluck Jonathan : « Les autorités de la transition s'éloignent de la mise en place d'un organe unique et indépendant de gestion des élections qui demeure une exigence »	P.17
	Dr Laya Guindo à la jeunesse : La jeunesse malienne s'agite mais n'agit pas	P.19
	Réformes politiques et institutionnelles : Des doutes sur la bonne foi des autorités de la transition	P.20
	Rencontre CEDEAO-Société civile : La COCEM tire la sonnette d'alarme sur les menaces qui pèsent sur l'organisation des élections	P.22
Culture & société	Le discours qui a été lu à la retraite par le pape : Indépendamment de la religion, voyez comment le pape François a joliment écrit sur la famille	P.23
International	Niger/Sécurité : « Que cela soit clair ! Dans notre république, la stigmatisation des communautés n'a pas de place. La République est inclusive ; elle est aveugle à l'origine ethnique des individus », dixit le Général Mahamadou ABOU TARKA, président de la HACP	P.24
	Afrique : La Banque mondiale table sur 2,7 % de croissance en 2021	P.26
Sport	Chan 2021 : Les Aigles locaux bien arrivés à Yaoundé	P.27

P.10



P.15



P.19



Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte

CEDEAO Evaluation de la Transition : Des lenteurs, des incohérences et des faiblesses

Au terme de sa visite d'évaluation de l'évolution de la Transition au Mali et des remarques formulées une seule appréciation vient à l'esprit des observateurs : la Transition malienne doit mieux faire...

Les 11 et 12 janvier 2021, une forte délégation de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a séjourné au Mali. Conduite par l'ancien Président du Nigéria, Goodluck Jonathan, Envoyé spécial et médiateur de la CEDEAO, la mission de haut niveau est venue à Bamako pour évaluer la mise en œuvre de la Transition malienne. Si ladite mission a noté des avancées dans l'application de la Charte de la Transition, notamment la mise en place des organes de la Transition, elle a toutefois fait des recommandations dans le sens de l'implication inclusive de toutes les parties concernées pour des résultats meilleurs. Outre les autorités de la Transition, la délégation de la CEDEAO a rencontré les partis politiques de la place, le Président de la Délégation générale aux élections (DGE), celui de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) et les missions diplomatiques accréditées au Mali. Goodluck Jonathan et sa délégation ont insisté sur le délai de 18 mois que doit durer la Transition et invité les autorités maliennes à s'y conformer.

La visite de la délégation de la CEDEAO a eu lieu dans le cadre du « Protocole A/SP1/12/01 du 21 décembre 2001 de la CEDEAO sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance et des recommandations de la Conférence des Chefs



d'État et de Gouvernement de la Commission (sic) Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sur la situation au Mali » consécutivement au coup d'État qui a renversé le Président Ibrahim Boubacar Kéita (IBK), le 18 août 2020, peut-on lire dans le Communiqué de la Mission d'Évaluation de la CEDEAO par rapport à la Transition en cours au Mali. On se souvient que la CEDEAO, après avoir réclamé le retour d'IBK au pouvoir et imposé un blocus au Mali, a fini par accepter le fait accompli et la mise en œuvre d'une période de Transition de 18 mois. La visite de deux jours de la mission conduite par Goodluck Jonathan

était donc une visite d'évaluation.

La mission de la CEDEAO s'est surtout félicitée « des avancées relatives à la mise en places des organes de la transition et la nomination de tous les responsables des différents organes de la transition » notamment le Président, le Vice-Président, le Premier ministre, le Gouvernement et le Conseil National de Transition (CNT). Le communiqué reste cependant ferme sur le Comité National pour le Saut du Peuple (CNSP) regroupant les éléments des forces armées de défense et de sécurité qui ont renversé IBK. « Suite à la mise en place des organes de la transition, le CNSP devrait être formellement dissout (sic) », stipule le communiqué. Ce point a déjà été soulevé par certains partis politiques et regroupements, particulièrement le Mouvement du 5 Juin-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP). Le maintien par les militaires du CNSP serait-il sous-tendu par une volonté de satisfaire les éléments qui n'ont pas eu de place dans les organes de la Transition et au sein des ministères ? Auraient-ils des avantages financiers occultes qu'on maintiendrait pour ne pas créer de mécontents ? En tout cas aussi longtemps que le CNSP ne sera pas dissous, le spectre du pouvoir militaire planera sur la Transition malienne avec son lot d'inti-





midation et de forcing comme on l'a vu tout au long de la mise en place des organes transitoires.

La feuille de route de la Transition tarde à se mettre en route. C'est pourquoi « la mission a encouragé le Gouvernement de la transition à finaliser et communiquer sur une feuille de route assortie d'un plan d'action indiquant les différentes activités à réaliser ». La Transition malienne a officiellement débuté le 25 septembre 2020, date de la prestation de serment du Président Bah N'Daw. Elle en est donc à son quatrième mois et il n'en reste donc que 14. Le temps semble filer et la mission de la CEDEAO craint sans doute que les autorités ne prennent du retard sur le calendrier prévu, d'où le rappel de la date butoir des 18 mois pour la fin de la période de transition. Par ailleurs « la mission a insisté sur la nécessité de renforcer les concertations à travers un dialogue plus ouvert à l'ensemble des parties prenantes pour assurer un processus de Transition plus inclusif ». La mission de la CEDEAO met là le doigt sur l'une des faiblesses voire des erre-

ments de la Transition. Depuis le début de la mise en place des organes de la Transition, le Vice-Président Assimi Goïta et ses hommes ont eu une gestion militariste du pouvoir qui exclut toute concertation des forces vives de la Nation, en particulier les partis politiques et la société civile. Ce n'est pas de cette façon qu'on conduira sereinement la Transition. La mise à l'écart de personnes qui ont une expertise avérée en politique et dans la gestion des affaires serait une grave erreur car elle ferait de la Transition l'affaire des seuls militaires. Ce n'est pas ainsi que l'on arrivera à construire le Mali nouveau recherché par les Maliennes et les Maliens.

C'est ensemble que les Maliens arriveront à relever le Mali. Pour y arriver, l'avis de tous compte. La mission de la CEDEAO ne perd pas de vue cette nécessité et demande aux autorités de « prendre en compte, dans la mesure du possible, les résolutions et recommandations issues du Dialogue national inclusif, notamment en matière des gestions des élections ». La bonne conduite de la Transition

ne peut se faire que dans un climat social apaisé. Or le front social au Mali connaît une ébullition particulière même si des signes de retour au dialogue constructif apparaissent. Pour prévenir toute action sociale préjudiciable au bon déroulement de la Transition, la mission de la CEDEAO « invite les autorités de la Transition et les acteurs au dialogue afin d'arriver à des solutions qui préservent les intérêts du Mali ».

Le volet sécuritaire est aussi très important pour la Transition car le Vice-Président Assimi Goïta a spécialement été nommé à cet effet. C'est pourquoi la mission a « pris note des efforts que déploie le Gouvernement sur le plan sécuritaire malgré les défis importants qui restent à relever ». La mission conduite par Goodluck Jonathan s'est également penchée sur le respect des libertés individuelles et les droits de l'Homme. C'est pourquoi elle « s'inquiète des interpellations récentes liées à une tentative présumée de déstabilisation et d'atteinte à la sûreté de l'Etat » et « invite au respect des procédures légales en vigueur en toute transparence, dans le respect des droits humains ».

Au regard du Communiqué de la mission de la CEDEAO sur le Mali, force est de reconnaître que la Transition malienne tarde à démarrer. C'est ainsi que la mission a relevé des lenteurs, des incohérences et surtout une faiblesse dans l'implication de toutes les parties prenantes. Nul ne peut empêcher les partis politiques de postuler pour les futures élections législatives et présidentielles. Ceux qui sont mis à l'écart aujourd'hui, sont les potentiels candidats au scrutin de l'après Transition. Tous les politiciens ne sont pas de la mauvaise race. Il en est beaucoup qui peuvent être utiles à la Transition de par leur expérience et leur connaissance des hommes, du Mali et de la politique. À moins que les autorités de la Transition ne fassent passer des textes qui excluent des politiciens, certains de ceux et de celles qui sont mis à l'écart au cours de cette Transition seront, sans nul doute, les prochains « patrons » des membres du CNSP. Assimi Goïta et ses hommes devraient penser au jour où ils ne seront plus au pouvoir. Et c'est dans 14 petits mois... La Transition doit donc mieux faire.

■ Diala Thiény Konaté



Premier ministre Moctar OUANE

Équation NINA.

Nous devons trouver des solutions aux angoisses de nos concitoyens liées à l'obtention de la carte NINA. C'est pourquoi, j'ai réuni autour de moi les ministres de l'Administration Territoriale, de la Sécurité et de la Protection Civile ainsi que celui des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine.



Temple Éducatif

Extrait tiré d'un entretien de Fatou Diome
C'est aux africains de se sentir tout à fait responsables pour prendre leur destin en main. Si l'Occident devait les aider, ça serait déjà fait.

Il suffit de mettre l'équivalent du budget de la coupe du monde dans un pays africain, chaque année dans un pays. Si on faisait cela tous les pays seraient développés. C'est pas une question de moyens. C'est une question de politiques et de prise de conscience.

Je sais qu'ils luttent, je sais qu'ils travaillent en Afrique, mais il faut qu'ils soient beaucoup plus conscients que leur avenir est dans leurs propres mains. Ça ne viendra pas d'ailleurs, c'est un gros mensonge. S'ils y croient, ils se trompent.

Il y a eu des documentaires où on voit des filles africaines qui se mettent des crèmes sur la peau pour se blanchir, vous avez des filles africaines qui font des régimes pour devenir comme les top modèles [...]. Non [...], on est cambré et nos fesses rebondissent dans nos jeans, on a de petites joues avec des creux quand on sourit [...], c'est sublime. Il faut que les gens apprennent à respecter leur nature.



Bennchico Savadogo

Les violences conjugales prennent source dans l'infidélité, on découvre une nouvelle et on oublie celle qui a été notre appui changeons vivant



RFI Afrique

Le Niger est dans l'entre-deux-tours. Le 21 février prochain, le candidat du PNDS, parti au pouvoir, Mohamed Bazoum fera face à l'opposant Mahamane Ousmane, candidat de la coalition Cap 20-21. Dans une déclaration bilan du 1er tour, l'opposition dénonce la façon dont s'est déroulée la première partie du scrutin. Qu'en disent les observateurs ? L'Organisation internationale de la Francophonie avait envoyé au Niger une Mission d'information et de contacts du 21 au 30 décembre 2020. Notre invité est Antoine Michon, Directeur des affaires politiques et de la gouvernance démocratique à l'OIF.



Bina Sogoba

ROI_12_12 : Vous présente son jet privé Air 12 il est le premier opérateur économique à avoir son jet privé à son nom toute nos félicitations à lui .



First Mag Le Vrai
9 m · 🌐

Déclaration de Drogba sur Instagram il y a quelques minutes :

« Je n'ai pas l'habitude de discuter de ma vie privée, mais en raison de spéculations dans les médias aujourd'hui. Je vais confirmer que malheureusement, après 20 ans ensemble Lalla et moi avons pris décision difficile de nous séparer l'année dernière. Nous demeurons très proches et notre objectif principal a été nos enfants et de les protéger ainsi que la vie privée de la famille »

#SAE



Baba Boubacar Keita



Aujourd'hui en entrant dans la cour de la mairie de la commune IV du district , une de mes anciennes élèves , journaliste était très fière de me montrer à ses autres collègues journalistes . Elle a accouru vers moi et dit à eux ,c'est mon Professeur. L'enseignant à d'autres récompenses qui ne sont pas que l'argent .Et ce geste m'a donné une telle satisfaction qu'aucune fortune ne peut me procurer.



Média A



Le Ministre de la Réconciliation nationale, le Colonel Major Ismaël Wagué a reçu , ce mardi 12 janvier, S.E.M. Boualem CHEBIHI, Ambassadeur de l'Algérie au Mali. Au centre des échanges, la tenue du prochain du CSA ;

La mise en œuvre de l'Accord pour la paix de Bamako issu du processus d'Alger ;

Le renforcement de la Coopération entre le Mali et L'Algérie.

CCom/MRN



Barkhane : sur le camp des Forces armées maliennes (FAMa) de Hombori, et durant plus de trois semaines, le Groupement tactique désert « Lamy » et les FAMa se sont entraînés #ensemble.

Secourisme au combat, droit des conflits armés, sensibilisation logistique et mesures contre engins explosifs improvisés sont abordés tout au long de la semaine.

Ce partenariat de combat a pour objectif principal de renforcer notre capacité à opérer #ensemble dans des opérations majeures contre les groupes armés terroristes.

#Immersion au cœur de ce partenariat. #NotreDéfense
bit.ly/BKN_PMO_FAMa



Koulouba, le 12 janvier 2021

Le Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale, S.E.M. Zeïni MOULAYE, a reçu en audience, le lundi 11 janvier, S.E. Mme Kalzeube Neldikingar MADJIMA, Ambassadeur du Tchad au Mali.

Entre le Ministre et la Diplomate tchadienne, les échanges ont porté sur les relations bilatérales entre les deux pays et les voies et moyens pouvant leur permettre de franchir de nouveaux paliers dans le sens de leur diversification.

Lors de l'audience, il a été également question de la tenue de la 1ère session de la Grande commission mixte de coopération Mali-Tchad. Bureau de l'Information et de la Presse/MAECI



NN

Le rappeur et activiste américain Killer Mike a expliqué, auprès de la chaîne CNN, son projet de création d'une "banque noire" presque intégralement digitale et destinée à soutenir les entrepreneurs et commerçants noirs.

La plateforme bancaire conçue particulièrement "pour les jeunes familles, pour les jeunes gens qui veulent leur part du rêve américain", comme l'explique l'homme de 45 ans, a été baptisée Greenwood, qui est aussi le nom du quartier d'affaires de Tulsa, dans l'Oklahoma, où s'est déroulé l'un des pires déchainements de violence raciale de l'histoire des États-Unis, en 1921.

En ouvrant cette plateforme, Killer Mike veut apporter une alternative aux grandes banques, qui ont depuis longtemps délaissé les minorités. Pour le rappeur, les grandes banques ne comprennent pas les enjeux propres à certains commerces de la communauté noire.

Lancé en octobre, le site de son entreprise a rencontré un grand succès. En à peine vingt-quatre heures, il a reçu des dizaines de milliers de demandes d'ouvertures de comptes. Et aujourd'hui, plus de 430 000 personnes se sont préenregistrées sur Greenwood.

Avec cette plateforme conçue par la communauté noire et pour la communauté noire, Killer Mike qui estime que devenir entrepreneur ne s'improvise pas, entend donner les clés nécessaires à sa communauté.

(Source CNN)



PréSii Climatisé

Il était INCROYABLE !!! Salif KEITA Ses surnoms Domingo ou la panthère noire s'est exprimé " Quand je jouais ici j'étais considéré comme une star, y'avait un libanais qui supportait Saint Etienne en ce moment, il vante mon nom dans plusieurs lettres adressées au club de Saint Etienne ensuite le club m'a proposé un essai, j'ai accepté.... pendant mon passage à Monrovia j'ai été agressé et ils m'ont voler tout mon argent ensuite j'ai pris le vol pour l'Europe arrivé à l'aéroport ou personne ne m'attendait alors j'ai convaincu un chauffeur de taxi de m'emmener à Saint Etienne en lui montrant les lettres émises par le club avant de m'emmener il a contacté le club d'abord j'ai eu des difficultés avant d'être aligner dans l'équipe première"

Ses statistiques

Saint Etienne 186 matchs (142buts)

O. Marseille 23 matchs (12buts)

Valence 76 matchs (34buts)

Sporting Portugal 67 matchs (43buts)

New England Tea men 39 matchs (17buts)

Mali 11 matchs (13buts)

Quelle machine !!! Salif KEITA c'est 402 matchs et 261 buts tout compétitions confondues

Il est également le 2ème meilleur buteur de l'histoire du championnat français en une seule saison 42 buts en 38 matchs dont 4 quadruplés.

Il a fait son premier match avec les Aigles du Mali à l'âge de 16 ans Il était tout simplement MONSTRUEUX



Ammy Baba Cisse

S'agissant de la refondation, Aboubacar Sidick Fombaestime que les militaires n'ont plus le choix car ils l'ont dit et ils l'ont écrit et ils s'en tiennent à ça.

"Les 14 mois restants suffiront à l'équipe de la transition pour faire ce qui est attendu d'elle. C'est trop tôt pour douter de la transition." Goodluck Jonathan



Réformes constitutionnelles au Mali : Les obstacles à la nouvelle constitution pour une 4^{ème} république



A l'instar de l'Acte fondamental et de la Charte, les autorités de la Transition militaire seraient-elles en train de bricoler en catimini une nouvelle Constitution pour le Mali ?

La question se pose et il y a lieu de très sérieusement s'en inquiéter. Car au regard de la Constitution de 92 et de la Charte de la Transition, le chemin de l'élaboration d'une nouvelle Constitution ne pourrait conduire qu'à une impasse juridique. Ce chemin ne tient pas la route dans le cadre institutionnel de la dualité constitutionnelle aberrante arbitrairement imposée actuellement au Mali.

L'élaboration de nouvelle Constitution étant de la compétence du peuple souverain s'exprimant au moyen de son pouvoir constituant originaire, seule une assemblée constituante est habilitée pour ce faire.

Ce constat découle de notre analyse à venir qui fait ressortir :

1. Que la Constitution de 92 et la Charte n'ont prévu que la procédure de révision constitutionnelle et non la procédure d'élaboration de nouvelle Constitution ;
2. Que le double prétexte tenant aux missions assignées par la Charte à la Transition et au contenu de la Feuille de route de la Transition ne tient pas la route ;
3. Qu'il ne faudrait surtout pas céder à la tentation des tripatouillages constitutionnels d'élaboration de nouvelle constitution par des autorités constitutionnellement habilitées uniquement à réviser la Constitution ;
4. Que même la révision constitutionnelle demeure hypothéquée par l'intégrité du territoire totalement bafouée dans des conditions d'atteinte encore pires que sous IBK ;
5. Que seule une assemblée constituante pourrait élaborer une nouvelle constitution à faire approuver par un référendum constitutionnel.

Dr Brahim FOMBA Enseignant-Chercheur Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB)

Maître Konaré : Seul le consensus sauvera la démocratie malienne



Le président burkinabé Roch Kaboré a nommé, le 10 janvier 2021, l'opposant Zéphirin Diabré au poste de ministre d'État, chargé de la Réconciliation. Cette décision a la même portée patriotique que celle qui a consisté, pour le Sénégalais Macky Sall, à nommer l'opposant Idrissa Seck à la tête du Conseil économique.

J'en déduis que 8 ans après le général ATT (paix à son âme), les présidents Sall et Kaboré ont enfin compris que pour tropicaliser la démocratie et prévenir les violences politiques, il faut partager le pouvoir, gérer le pays dans le consensus, de concert avec l'essentiel des forces politiques.

Je suis un partisan viscéral de ce système de gouvernance consensuel qui, seul, permet d'adapter la démocratie à l'Afrique. Ceux qui prétendent qu'il faut une majorité et une opposition en démocratie se focalisent sur l'exemple européen ou américain. Ils ne comprennent pas que la majorité n'est pas réelle en Afrique, et ce, pour deux raisons majeures :

* Le président élu en Afrique l'est toujours par une minorité du peuple. Par exemple, lors de la présidentielle de 2018 au Mali, seuls 3,4 millions de personnes ont voté. Soit moins de 20% de la population. Et dans ces 20%, le président élu, IBK, n'a obtenu au 1^{er} tour que 41% des voix. Soit 1,3 millions de voix, c'est-à-dire 6% de la population. Comment, avec 6% de socle social, un président peut-il prendre tout le pouvoir et l'exercer sur les 94% restants ? Il lui faut partager le pouvoir s'il veut gouverner en paix ;

* le peuple malien est majoritairement illettré et pauvre. Son illettrisme l'empêche de distinguer les bons programmes politiques des mauvais et sa pauvreté l'empêche de voter librement puisqu'il préférera vendre son vote pour une miche de pain. Or, à ce jeu d'achat des votes, le président sortant a 1000 fois plus de moyens que ses rivaux. Ces derniers n'obtiendront donc jamais l'alternance par les voies légales. D'où les coups d'État à répétition.

Source : Maréchal H24

“sans détour” / Bounty (Douentza) : Vraiment des civils ?



C'est l'impérieuse question que l'on doit se poser, après les frappes aériennes du 03 janvier 2021 de la force Barkhane à Bounty dans le cercle de Douentza et dont on ignore encore le bilan. Aussi, les différentes versions contradictoires de cette intervention poussent à une longue réflexion. Si les défenseurs de droits de l'homme et les rescapés parlent de massacres contre les civils, le gouvernement et la force Barkhane disent avoir plutôt tué des terroristes.

Plus d'une semaine après, aucune autre précision n'a été donnée ni sur le bilan réel de l'opération, encore moins sur les victimes. Ce qui est réel, c'est qu'au centre du pays, plongé dans l'insécurité depuis plus de cinq ans, il existe des localités difficiles et dont les populations ont des positions obscures à l'endroit des forces armées maliennes. D'aucuns arrivent même à témoigner sous anonymat que des habitants des localités concernées seraient du côté des groupes terroristes ou en connivence avec eux. Cela est quasiment connu par la majeure partie des éléments des forces armées et de sécurité du Mali, ainsi que leurs partenaires sur le terrain. Dans ces différentes localités, selon nos sources, plusieurs groupes terroristes auraient des connexions au sein des populations civiles qui leur filent régulièrement des informations sur la position de l'Armée malienne et celle d'autres cibles civiles ou militaires.

Dans ces circonstances, l'on devrait se poser la question de savoir : qui est civil et qui ne l'est pas ? Faudrait-il encore rappeler que lorsqu'un civil accepte volontairement de devenir hôte, complice ou allié d'un terroriste, il cesse d'être lui-même un civil et devient automatiquement un terroriste et il doit alors être traité comme tel ? Certes, dans des localités abandonnées par l'État, les populations n'ont pas souvent le choix que de se soumettre, mais arriver jusqu'à soutenir ou protéger un groupe hostile contre sa propre armée est une situation inacceptable qui ne doit nullement être encouragée ou tolérée.

Mais, il convient toujours de rappeler que les forces armées maliennes doivent encore redoubler de vigilance. Elles doivent également renforcer leur présence dans les localités qui sont encore sous la menace des terroristes. Cela, pour rassurer les populations quant à leur protection permanente. Parce que l'une des réalités du terrain est que les habitants ont peur de donner la position de ces groupes armés terroristes au risque d'être pris pour cible en l'absence de l'armée.

Candidature de l'ADEMA en 2022 : Qui de Boubou Cissé ou de Seydou Mamadou Coulibaly ?



A moins de 3 mois de son congrès, la ruche est en ébullition. La question de son porte étendard germe l'actu du parti dans un contexte où des argentiers du pouvoir sont prisés pour Koulobouba 2022.

L'ADEMA installe depuis peu, ses structures à la base. Du moins, effectue une mise à jour alors que des acteurs du RPM ou l'ASMA rallient les abeilles. Le parti le plus implanté voit en la prochaine présidentielle, une occasion inouïe de reconquérir le pouvoir.

Seulement, après la chute de son allié IBK, la ruche avait jeté son dévolu sur Dr Boubou Cissé. Celui-là même, qui est retranché à l'intérieur du pays, pour raisons de sécurité. Conscients que l'ADEMA a intérêt à présenter un visage nouveau pour convaincre les électeurs, un lobbying avait pris forme pour l'ex Premier Ministre. Même si ses prédécesseurs Modibo Sidibé et Boubeye Maïga étaient aussi (...)

BAMOISA / NOUVEL HORIZON

Donc, pour bénéficier du soutien total de ces populations locales, les autorités doivent déployer suffisamment d'éléments permanents dans ces localités concernées afin de protéger les personnes et leurs biens à tout moment.

Ousmane BALLO / Source : Ziré

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 44 22 23 / Email : ampikile@gmail.com
Site : www.malikile.com

Tiébilé Dramé à Goodluck Jonathan : « La CEDEAO court le risque d'un échec au Mali... »

Le parti du bélier blanc de Tiébilé Dramé a soumis sa contribution à la délégation de la CEDEAO conduite par l'ancien président nigérian Goodluck Jonathan dans le cadre du suivi de la bonne marche de la transition. Le point sur lequel il a insisté, c'est la réussite des réformes et la mise en place d'un organe indépendant en charge des élections.

Le parti de Tiébilé Dramé, même s'il n'a pas souhaité critiquer ce qui s'est passé depuis le début de la mise en place de la transition jusqu'à nos jours, il a alerté sur l'urgence d'accélérer le processus des nécessaires réformes politiques et institutionnelles. « Nous voulons vous dire tout simplement que le temps n'est pas notre allié, qu'il faut se concentrer, dans la concertation et le consensus sur ce qui est désormais essentiel : la révision de la constitution et la mise en place d'une autorité autonome chargée des élections », a déclaré l'ancien ministre des Affaires et Étrangères et de la Coopération internationale, Tiébilé Dramé. Selon ce parti, la CEDEAO aura échoué sa mission au Mali si les réformes institutionnelles et la mise en place d'un organe indépendant en charge des élections ne sont pas une réalité. « La CEDEAO court le risque d'un échec au Mali si à l'issue de la période transitoire en cours, il n'y a ni réformes ni organe indépendant en charge



des élections », prévient le PARENA qui ajoute : « Ces réformes sont parmi les principales résolutions des Assises nationales de décembre 2019 ». A en croire le parti du bélier blanc, les différentes réformes politiques et institutionnelles correspondent aux aspirations de toutes les forces vives du pays, de l'écrasante majorité des partis politiques et de la société civile engagée dans le processus électoral.

Tiébilé Dramé et son parti ont, à travers une mission de la CEDEAO, invité tous à tirer les leçons des crises précédentes afin de ne pas tourner le dos à la stabilité du Mali. Selon eux, la stabilité politique du Mali passe nécessairement par la révision de la constitution, la mise en place d'un organe indépendant de gestion des élections et le respect de la durée de Transition fixée à Accra.

Il faut rappeler que le PARENA avec d'autres partis politiques ont dénoncé la clé de répartition des sièges entre les forces vives de la Nation pour la mise en place du Conseil national de la transition.

Boureima Guindo / Source: Journal Le Pays- Mali

Frappe française au Mali : Les rumeurs de bavure française font le jeu des djihadistes, selon Paris

(Paris) Il n'est « pas anodin » que les rumeurs de bavure entourant une récente frappe de l'armée française au Mali, fermement niées par Paris, interviennent à l'heure où un groupe djihadiste sahélien somme les militaires français de quitter le Sahel, a estimé mardi soir la ministre française des Armées.

Des villageois et une association de défense de l'ethnie peule affirment qu'une frappe aérienne, dont certains assurent qu'elle a été menée par hélicoptère, a tué une vingtaine de personnes lors d'un mariage dans le village de Bounti, dans le centre du Mali, le 3 janvier.

FAUSSES RUMEURS, DIT LA MINISTRE

Or les autorités françaises et maliennes martèlent que les avions de chasse français ont visé et éliminé une trentaine de djihadistes et qu'il n'y avait ni mariage, ni femmes, ni enfants.

Auditionnée devant la commission Défense de l'Assemblée nationale, la ministre française Florence Parly a réaffirmé que cette frappe « était dirigée contre un groupe armé terroriste [...] affilié à Al-Qaïda ».

Il n'y a pas eu de dommage collatéral observé. On a entendu parler d'un mariage : il n'y a pas eu de rassemblement festif à l'endroit où la frappe est intervenue.

La ministre de la Défense Florence Parly

« Ensuite, il y a les rumeurs et elles ont été fort nombreuses sur les réseaux sociaux », a-t-elle déploré, en accusant à demi-mot le groupe



djihadiste visé de chercher à manipuler l'opinion publique.

« Nous savons qu'il existe une sorte de guerre informationnelle » et « il n'est pas totalement innocent que cette sortie médiatique intervienne à un moment où » ce groupe « a communiqué pour expliquer qu'il était temps que les armées françaises quittent le Sahel. Il n'est pas tout à fait anodin que nous ayons pu lire qu'il pouvait s'agir d'une bavure », a-t-elle souligné.

« Je récuse absolument l'idée que les armées aient pu le 3 janvier occasionner ce dont elles ont été accusées », a-t-elle insisté.

Une enquête a été ouverte par la Mission de l'ONU au Mali (Minusma). Les armées françaises comptent actuellement 5100 hommes au Sahel aux côtés des armées du G5 Sahel (Mauritanie, Mali, Tchad, Burkina Faso, Niger). La France, qui étudie une réduction de ses effectifs et une évolution de son opération anti djihadiste Barkhane, devrait annoncer le rappel de quelque 600 hommes mi-février lors d'un sommet à N'Djamena.

Source : lapresse.ca



COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DES MINISTRES DU MALI

Communiqué du Conseil des ministres du mercredi 13 janvier 2021

Le Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire, le mercredi 13 janvier 2021, par visioconférence, sous la présidence de Monsieur Bah N'DAW, Président de la Transition, Chef de l'Etat.

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a :

- adopté des projets de textes ;
- procédé à une nomination ;
- et entendu des communications.

AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

AU TITRE DU MINISTERE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE

Sur le rapport du ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le Conseil des Ministres a adopté des projets de textes régissant les armes et les munitions en République du Mali. Les armes et les munitions sont actuellement régies par la Loi n°04-050 du 12 novembre 2004.

L'application de cette loi et ses textes d'application a montré des limites au regard de l'évolution de la situation sécuritaire du pays et la nécessité de les rendre conformes aux normes

internationales, notamment la Convention de la CEDEAO sur les armes légères et de petit calibre et le Traité des Nations Unies sur le commerce des armes.

Les projets de textes adoptés dans ce cadre apportent certaines innovations, notamment :

- l'interdiction de la fabrication des pistolets artisanaux ;
- l'obligation faite aux touristes chasseurs de quitter le territoire malien avec leurs armes et munitions ;
- la déconcentration de la délivrance du permis de port d'armes ;
- la confection du permis de port d'armes sur carte biométrique ;
- l'extension du marquage à toutes les armes légères et de petit calibre, y compris les armes et les munitions fabriquées au Mali, les armes importées et les armes existant dans les stocks nationaux ;
- l'obligation faite aux demandeurs de permis de port d'armes de produire, notamment des certificats médicaux.

L'adoption de ces projets de textes vise à accroître la transparence dans la coopération internationale, à prévenir le détournement des armes légères et de petit calibre lors des opé-

rations de transfert et à renforcer la confiance entre Etats parties au Traité sur le commerce international des armes.

AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

Sur le rapport du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, le Conseil des Ministres a adopté :

1. des projets de textes relatifs à la ratification de l'Accord de Prêt, signé à Khartoum et à Bamako, le 30 novembre 2020, entre le Gouvernement de la République du Mali et la Banque Arabe de Développement Economique en Afrique en vue du financement de l'Opération de réponse urgente contre la pandémie de la Covid-19.

Par cet Accord, la Banque Arabe de Développement Economique en Afrique accorde au Gouvernement de la République du Mali un prêt d'un montant de 4 milliards 914 millions 648 mille francs CFA environ.

Le Prêt accordé vise à réduire les impacts sanitaires, économiques et sociaux de la pandémie de la maladie à Coronavirus, à travers la prévention, la prise en charge des cas testés positifs et l'équipement des laboratoires nationaux.

2. des projets de textes relatifs à la ratification de la Convention de crédit N°CML 1407 02 W, signée à Bamako, le 26 octobre 2020, entre le Gouvernement de la République du Mali et l'Agence française de Développement, relative au financement du Projet d'approvisionnement en eau potable dans les villes de Koulikoro,

Ségou, San, Mopti-Sévaré et Bandiagara. Par cette Convention, l'Agence française de Développement met à la disposition du Gouvernement de la République du Mali un crédit d'un montant de 19 milliards 678 millions 710 mille francs CFA.

Le projet financé vise la réhabilitation ou la réalisation d'infrastructures de production, d'ouvrages de stockage et d'adduction d'eau, en vue de répondre aux besoins des populations à l'horizon 2030.

AU CHAPITRE DES MESURES INDIVIDUELLES

Le Conseil des Ministres a procédé à la nomination de :

AU TITRE DU MINISTRE DE LA DEFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS

– Directeur Général de l'Ecole de Maintien de la Paix Alioune Blondin BEYE : Colonel Souleymane SANGARE.

AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS

AU TITRE DU MINISTRE DE LA SANTE ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

Le ministre de la Santé et du Développement social a présenté au Conseil des Ministres l'évolution de la situation épidémiologique et de la maladie à Coronavirus marquée, notamment, par une diminution du nombre de cas testés positifs par rapport à la semaine précédente.

Le Président de la Transition, Chef de l'Etat, a réitéré son appel au respect strict des mesures barrières par les personnels de l'administration et les populations et au renforcement de la vigilance des autorités sanitaires.

AU TITRE DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

Le Conseil des Ministres a pris acte d'une communication relative à l'apparition de la grippe aviaire au Sénégal.

Face à cette situation, les mesures suivantes ont été arrêtées :

- la redynamisation des comités régionaux et locaux de veille et de riposte contre la grippe aviaire ;
- le renforcement des contrôles au niveau des postes vétérinaires frontaliers, des foires et des marchés à volaille et au niveau des exploitations avicoles ;
- la suspension temporaire de la délivrance des autorisations d'importation de volailles et de produits avicoles en provenance du Sénégal.

Le Président de la Transition, Chef de l'Etat a instruit aux membres du Gouvernement de prendre toutes les mesures appropriées en vue de protéger la santé des populations.

Bamako, le 13 janvier 2021.

**Le Secrétaire général du Gouvernement,
Salifou DIABATE
Chevalier de l'Ordre national**



Lutte contre la corruption : La POSLC entre en action

Le jeudi 07 janvier 2021 a eu lieu le lancement officiel de la Plateforme des Organisations Syndicales de Lutte contre la Corruption (POS LC). C'était à l'occasion d'un point de presse tenu au siège de la Centrale Démocratique des Travailleurs du Mali (CDTM).

C'est à travers cette plateforme que des organisations syndicales entendent jouer pleinement leur partition dans la lutte contre la corruption aux côtés des autorités de la transition. Il s'agit de la Confédération syndicale des Travailleurs du Mali (CSTM), de la Centrale démocratique des Travailleurs du Mali (CDTM), de la Confédération malienne des Travailleurs (CMT), de la Coordination des Comités syndicaux de la DAF, de la Primature et des DFM, DRH et CPS des départements ministériels, du Syndicat autonome des Administrateurs civils (SYNAC), du Syndicat autonome des greffiers et secrétaires de Greffe et Parquet (SYNAG), du Syndicat libre des Travailleurs des Affaires étrangères (SYLTAE), du Syndicat libre des Travailleurs du ministère de l'Administration territoriale (SYLTMAT) et enfin du Syndicat national des Travailleurs des Collectivités territoriales (SYNTRACT).

Dans une déclaration, le président de la plateforme, Issa Synayogo, estime que la corruption a atteint un niveau qui interpelle tous les citoyens causant ainsi la déperdition des ressources publiques limite, voire annihile la satisfaction des services sociaux de base. « **Le népotisme, le clientélisme, le favoritisme affectent considérablement le recrutement, la promotion et la valorisation des ressources humaines entraînant une détérioration de la qualité du service public rendu aux citoyens ; la persistance de l'impunité favorise l'enrichissement illégitime des agents publics. Cette situation doit interpeller toutes les composantes de la société, notamment la société civile dont les membres payent un lourd tribut. Mieux, tous les instruments juridiques internationaux pertinents en matière de lutte contre la corruption que le Mali a ratifiés favorisent la participation de la so-**

ciété civile à la prévention et à la lutte contre ce fléau », a-t-il ajouté.

C'est pourquoi, a-t-il avancé, étant un pilier essentiel de la société civile, les syndicats se doivent de s'organiser pour jouer pleinement leur partition dans ce combat noble contre la corruption et les infractions assimilées. Ainsi le président de la POSLC appelle les syndiqués à l'union sacrée, à l'action tout en mettant les égos de côté. « **C'est souvent ça le problème, souvent les organisations sont confrontées à cela et c'est très mauvais pour l'avancement. Aujourd'hui, nous voulons contribuer aux changements de comportement à tous les niveaux. Pour cela nous allons aussi faire la promotion de la bonne gouvernance et de beaucoup collaborer avec les structures de contrôle** », a-t-il précisé.

Créée en 2020, la plateforme a, selon ses responsables, mis en place sa charte le 08 juillet 2020, son bureau le 29 juillet 2020 et a obtenu son récépissé le 30 décembre 2020. Elle vient donc d'être officiellement lancée et est prête pour toutes les actions de lutte contre la corruption, gage de développement économique du pays et d'égalité de chance pour les travailleurs du Mali.

Amadou Kodio / Source: Ziré



Lutte contre le banditisme : Sur la traque policière contre des bandits à Bamako

Même si le banditisme est loin d'être éradiqué, les commissariats de Bamako mettent les bouchées doubles pour traquer et démasquer les bandits de grand chemin, qui troublent la quiétude des populations.

Les autorités policières de Bamako se sont encore illustrées ces derniers jours pour assurer la quiétude des paisibles citoyens en luttant contre la criminalité sous toutes ses formes. En Commune VI de Bamako, le Commissariat de Police du 7ème Arrondissement de Bamako a mis, lors d'une patrouille, le grappin sur deux individus en possession de deux pistolets automatiques (PA) de fabrication artisanale à Sokorodji dans la nuit du dimanche 10 janvier 2021.

En effet, les sources policières indiquent que les limiers du Commissariat de Police du 7ème Arrondissement sous l'égide du Commissaire Principal Alhousseiny AG SOULEYMANE, connus pour leur efficacité, ont mené des in-

vestigations poussées qui ont permis de mettre la main sur plusieurs autres objets. Il s'agit de cinq (05) téléphones portables, deux (02) couteaux, une casquette militaire, quatre (04) bracelets en métal blanc (argent), un (01) ciseau, deux (02) commandes de moto, deux (02) faux billets de banque de 10.000F et d'autres billets de Francs Guinéens. L'enquête reste ouverte pour approfondir les investigations. En attendant, les deux individus seront mis à la disposition de la justice.

Par ailleurs, le vendredi 04 décembre dernier, aux environs de 20 heures, les limiers du 7ème Arrondissement ont aussi saisi 10.800 briques de HASCHICH marocains en route pour le nord du Mali, d'une valeur de 216 millions de francs CFA.

Sur la même période, les limiers du Commissaire Divisionnaire Fanta KONE, en charge du Commissariat de Police du 10ème Arrondissement et son Adjoint le Commissaire Bakary COULIBALY, ont mis en déroute cinq (5) délin-

quants armés, tous de nationalité Nigériane, qui étaient en train de planifier un braquage. Arrêtés en possession d'un Pistolet Automatique (PA) avec un chargeur contenant sept (7) cartouches, une moto et une somme de 225.000 francs CFA, ces braqueurs ont révélé un réseau international constitué de malfrats de plusieurs nationalités dont le Nigéria, le Mali, la Côte d'Ivoire entre autres.

Leur mode opératoire consiste à repérer les clients de banque qui font de gros retraits et les déposséder de leurs biens. Il s'avère que parmi ces bandits se trouve un des auteurs qui ont braqué un client de la banque Of Africa de Faladiè le 23 novembre 2020 et emporté la somme de 27.500.000 franc CFA.

Il y a au moins quatre jours, la police du 2ème Arrondissement de Bamako, bête noire des malfaiteurs, a arrêté un redoutable gang de braqueurs-tueurs. Ibrahim Touré et Allaye Touré, ceux-là mêmes cités dans l'assassinat du policier Maciré Diakité à Bougouni, sont impliqués dans les braquages à main armée dans les régions de Kayes, Sikasso et de Bamako. Les deux individus interpellés l'ont été par les hommes du commissaire Principale Mariam Dumbia à la suite de l'embuscade contre une unité de police sur l'axe Bougouni-Yanfoula en décembre 2020.

D.C.A / Source : Le Soft



Présidentielle 2022 : Une probable candidature de Seydou Mamadou Coulibaly se profile à l'horizon !

Après les assurances du président de la transition, M. Bah N'Daw de tenir les élections présidentielles conformément à la date arrêtée par la charte de la transition, pratiquement, tous les assoiffés du pouvoir sont à pied d'œuvre, dans la perspective de briguer la magistrature suprême. C'est le cas du fondateur du bureau de Conseil d'ingénierie et recherche appliquée (CIRA), M. Seydou Mamadou Coulibaly. Celui-ci, bien que entrepreneur de son état, est connu comme étant le bras financier de certains partis politiques au Mali. Ceux-ci doivent leurs assises financières à ce milliardaire très incontournable dans la réalisation des grands travaux de ce pays.

Si la candidature de Seydou Mamadou Coulibaly venait à se confirmer, elle serait certainement portée par des partis politiques, des associations des personnes influentes issues de la société civile dont le poids n'est pas des moindres en matière électorale dans ce pays. Qui semblerait être majoritairement soutenu par les Maliens se justifie par le fait que les animateurs de la vie politique de ce pays, ont perdu leur crédibilité et leur notoriété auprès des électeurs.

Aussi, à l'évolution actuelle des choses, le président directeur général du cabinet CIRA, répond aujourd'hui favorablement à tous les pronostics du candidat idéal capable de concilier les Maliens autour d'un projet de so-



ciété, visant à baliser le terrain pour le « Mali Kura » auquel aspire la majorité des Maliens. Ça ne serait un fait de hasard, si Seydou Mamadou Coulibaly devenait le quatrième président de la République du Mali démocratique, après Apha Oumar Konaré, feu Amadou Toumani Touré et Ibrahim Boubacar Keita. En plus d'être riche, c'est un probable présidentiable qui réunit toutes les qualités intellectuelles et morales pour mieux conduire les destinés d'un Mali nouveau.

En tout cas, l'élection de ce généreux homme à la tête du Mali, après cette transition, ne serait guère surprenante, pour celui qu'accepter de faire un regard rétrospectif sur l'histoire politique de ce pays. Parce que, le scénario de 2002 n'est pas à exclure, quand la candidature du défunt président Amadou Toumani Touré avait été soutenue par une pléiade d'associations et de personnes regroupées au sein d'un mouvement. Cette sollicitation avait d'ailleurs permis à ATT de briguer la magistrature suprême de ce pays.

Qui est Seydou Mamadou Coulibaly ?

Aujourd'hui président du bureau d'études CIRA co-fondé en 1991, Seydou Mamadou Coulibaly a commencé sa carrière comme directeur de Projets dans les études techniques d'exécution au Mali et au Burkina Faso. Ensuite, il occupa les fonctions d'Ingénieur de conception, d'études et de Directeur de Projets dans plus d'une dizaine de pays en Afrique de l'Ouest et Afrique Centrale.

Seydou Mamadou Coulibaly est titulaire d'un diplôme d'Ingénieur en Génie Civil option Hydraulique de l'École Nationale d'Ingénieurs (ÉNI) de Bamako, d'un DESS en Aménagements Hydro-Agricoles de l'École d'Ingénieurs Inter-états (ÉIER, Burkina Faso) et d'un Certificat de spécialisation en Hydraulique Agricole de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL).

Avec plus d'une trentaine d'années d'expérience dans le domaine de la conception et la supervision des travaux d'infrastructures hydrauliques, de transport et de projets de développement urbain, Seydou Mamadou Coulibaly est parvenu à faire de CIRA SA, une référence au plan national, régional et international.

Ki-Zerbo

Choguel K. Maïga à Goodluck Jonathan : “Les autorités de la transition s'éloignent de la mise en place d'un organe unique et indépendant de gestion des élections qui demeure une exigence”



Le mouvement du 5 juin-rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP), sous la conduite de Dr. Choguel Kokalla Maïga, a rencontré à Bamako, le lundi 11 janvier 2021, le médiateur de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO), Goodluck Jonathan, ancien président de la République Fédérale du Nigeria. Au cours de cette rencontre, Dr. Choguel K. Maïga du m5-rfp a porté à la connaissance de Goodluck Jonathan que l'engagement partagé d'instaurer au Mali une transition civile est violée. En outre, il dira que des menaces très fortes pèsent sur la tenue d'élections régulières, libres, transparentes et crédibles. « En

effet, les autorités de la transition s'éloignent de plus en plus de la mise en place d'un organe unique et indépendant de gestion des élections qui demeure une exigence quasi-unanime de la classe politique et des acteurs sociaux et un gage de la crédibilité des élections », a-t-il dit. Par ailleurs, Choguel K. Maïga a fait savoir qu'un processus non inclusif de révision de la constitution est en cours. Selon Choguel K. Maïga, depuis les événements du 18 août 2020, le M5-RFP n'a pas eu l'occasion d'exposer à la CEDEAO, ses appréciations sur la conduite de la Transition en cours. Il a indiqué que l'engagement partagé

d'instaurer au Mali une Transition civile est violée. « **Le Président de la Transition est un Colonel-major à la retraite qui ne détient pas la réalité du pouvoir ; les véritables leviers du pouvoir sont détenus par le Vice-président de la Transition, un militaire chef de la Junte ; les postes clés du gouvernement sont détenus par les militaires, membres de la Junte ; les 4/5 des ministres ont été désignés par la Junte sur la base des seules affinités ; le Premier ministre civil est manifestement dans l'impossibilité d'exercer pleinement son autorité de Chef d'un gouvernement qui lui a été imposé ; le Président du**

Conseil National de la Transition (CNT) est un militaire, membre de la Junte ; tous les membres du CNT ont été nommés par le Vice-président de la Transition, en violation flagrante et dans le mépris total des décrets sur la mise en place de l'organe et de la Charte de la Transition. Une majorité de gouverneurs des régions sont des militaires. L'essentiel des nominations au sein de l'Administration sont faites par les militaires et choisies parmi les proches de la Junte », a égrené Choguel K. Maïga, président du comité stratégique du M5-RFP. A ses dires, la question de la justice pour les victimes de la répression par les Forces Spéciales Antiterroristes (FORSAT) des 10, 11 et 12 juillet 2020 à Bamako, ainsi qu'à Sikasso et Kayes, est toujours restée sans la diligence requise dans son traitement. En outre, il dira que des menaces très fortes pèsent sur la tenue d'élections régulières, libres, transparentes et crédibles. « **En effet, les autorités de la Transition s'éloignent de plus en plus de la mise en place d'un organe unique et indépendant de gestion des élections qui demeure une exigence quasi-unanime de la classe politique et des acteurs sociaux et un gage de la crédibilité des élections.** En lieu et place, le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, en charge de l'organisation des élections, a mis en place une cellule d'appui qui, si elle n'est pas contestée dans le principe, s'est, de façon inacceptable, accaparée de certaines prérogatives de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) et de la Délégation Générale aux Elections (DGE). Tout laisse à croire que par ce biais, les autorités de la Transition veulent organiser une cession du pouvoir après une parodie d'élection. Un tel dessein ne saurait être accepté », a prévenu Dr. Choguel K. Maïga. Selon lui, un processus non inclusif de révision de la Constitution est en cours. « **L'opinion nationale en général et le M5-RFP en particulier ont entendu avec effarement un membre du gouvernement annoncer que le processus de révision de la Constitution a démarré. Pour le M5-RFP, ce processus ne saurait en aucun cas être ni technocratique ni secrète, mais au contraire ouverte, inclusive et consensuelle.** Tel n'est



malheureusement pas le cas aujourd'hui. C'est le lieu et le moment de rappeler qu'au Mali, trois tentatives de révision de la Constitution ont échoué à cause, entre autres, du caractère non consensuel du processus », a-t-il dit. Pour Choguel K. Maïga, il est inacceptable de mettre en place un régime autocratique au Mali. Il a fait savoir que les arrestations extrajudiciaires qui se généralisent sont inacceptables dans un Etat de droit. « **C'est la mise en place du CNT qui est l'illustration la plus achevée du mépris affiché pour l'Etat de droit et l'imposition, par la force et la manipulation, des desideratas de la Junte militaire qui,**

d'ailleurs, continue à exister en droit et en fait à Kati. A cet égard, le M5-RFP estime qu'un acte formel de dissolution du CNSP doit intervenir sans délai. Bien évidemment l'exercice de la souveraineté de l'État malien sur l'ensemble de son territoire, l'insécurité grandissante, l'impérieuse nécessité de la Refondation pour ne pas réduire la Transition à la seule organisation des élections demeurent, pour le M5-RFP, des préoccupations constantes », a conclu Dr. Choguel K. Maïga.

Aguibou Sogodogo /
Source : Le Republicain- Mali

Dr Laya Guindo à la jeunesse : La jeunesse malienne s'agite mais n'agit pas



Après la disparition d'un être si cher, nous avons daigné soulever notre plume pour faire notre deuil : il s'agit du très cher honorable Soumaila CISSE. Que son âme repose en paix
Après une petite hibernation, nous revenons à la charge. Il ne s'agit pas de charger directement la Transition, mais de recadrer une certaine jeunesse dont le sport favori est de s'en prendre à tort ou à raison à la puissance colonisatrice, la France.
Je tiens, tout d'abord, à rappeler que les relations entre la France et ses colonies datent de très longtemps et que nul ne peut les gommer. Il importe aussi de rappeler que les relations entre États, sont de types stratégiques et que chacun défend ses intérêts.
Ceci étant, il ressort que les problèmes et les

solutions qui s'imposent à nous sont d'abord et surtout endogènes. N'allons pas chercher très loin.

Par le fait de l'histoire nous sommes liés à la France, nous pouvons et devons faire avec, comme d'ailleurs beaucoup l'ont fait et continuent d'agir ainsi sans compromettre le développement de leur pays. Je pense à SENHOR, à Houphouët, Oumar BONGO, qui ont su entretenir des relations géo-stratégiques et militaires très étroites avec l'Hexagone mais étaient véritablement engagés sur le chemin de la croissance économique et du développement.

À mon entendement, ce dont les pays africains, surtout francophones ont besoin, c'est des réformes structurelles respectant avec un suivi rigoureux et non des excitations à l'ap-

proche des fêtes des armées et un anniversaire quelconque.

A titre d'illustration, je vais prendre juste deux exemples.

1. Le Mali envahi par des idéaux nationalistes a quitté le Franc CFA pour y revenir en état de détresse absolue après 22 ans de balade et d'incertitude économique.

2. Le second exemple était la rupture de la coopération militaire avec la France un 20 janvier 1961 pour ensuite les appeler au secours en 2012, puis solliciter un accord militaire avec elle.

La leçon principale qu'il faut en tirer sans être dans le secret des Dieux, c'est que chaque appel à la France durcit les conditions de leur retour et les nouveaux accords signés seront en notre défaveur totale ; c'est un principe banal de la relation humaine.

Sans faire trop de littérature, j'en appelle au sens élevé d'éveil de conscience de mes concitoyens surtout les jeunes, d'éviter de nourrir inutilement un esprit de haine vis-à-vis de la France. Nous avons assez écouté les discours populistes et démagogiques à l'endroit de nos partenaires de tous les jours et qui se battent nuit et jour aux côtes de nos Forces Armées et de Défense. Notre combat doit se focaliser sur comment améliorer nos relations avec nos partenaires dans un partenariat gagnant-gagnant et jamais une rupture totale et arbitraire de nos relations.

Dans un passé récent, rappelons-nous du sort réservé aux soi-disant non-alignés, comme Kadhafi qui, malgré son arsenal militaire a fini par se taire.

Agiissons mais ne nous agitions pas,

Soyons prudents mais pas méfiants.
De par leur posture de membres du CNT, nos jeunes se doivent de proposer des initiatives de loi qui s'imposeront au Gouvernement et laisser la devanture de l'Ambassade de la France en paix.

Dr Laya Amadou GUINDO Maître-Assistant de l'Enseignement Supérieur et leader d'opinion

Réformes politiques et institutionnelles : Des doutes sur la bonne foi des autorités de la transition

La présence d'une mission de la CEDEAO dans notre pays pour évaluer ce qui été fait depuis le début du processus de transition, et ce conformément aux recommandations de l'organisation sous-régionale, aura permis aux acteurs politiques maliens de s'exprimer sur les tares de la gestion post-coup d'Etat faite par les acteurs de la transition, disons, par les colonels de Kati ! Le constat qui ressort des discours des uns et des autres ne présage en fait rien de bon, car tout laisse à croire qu'on est loin du compte quant à la mise en œuvre des recommandations de la CEDEAO pour une sortie de crise au Mali.

Parmi les interventions, celle de Tiébilé Dramé, président du PARENA, qui a tenu à rap-

peler à la CEDEAO sa responsabilité dans ce qui pourrait être le futur du Mali en cas d'échec de la transition. Tout en faisant part de sa reconnaissance à la CEDEAO pour le rôle irremplaçable qu'elle joue pour la préservation de la démocratie, de la paix et de la sécurité dans la sous-région Ouest-africaine, Tiébilé Dramé a rappelé les démarches ayant abouti à la mise en place des organes de la transition assortie d'un chronogramme détaillé, notamment le sommet extraordinaire d'Accra du 15 septembre consacré sur la situation au Mali. Concernant l'évaluation du processus, il parlera des préoccupations et des inquiétudes que suscite la marche de la transition. Et sans s'attarder sur ce qui aurait dû se passer pendant les mois écoulés ou sur les manque-

ments par rapport aux engagements pris dans le cadre de la Charte et de la Feuille de route de la transition, Tiébilé prône la concertation et le consensus sur ce qui paraît désormais essentiel à ses yeux, à savoir la révision de la constitution et la mise en place d'une autorité autonome chargée des élections. Pour lui, les choses sont claires : la CEDEAO court le risque d'un échec au Mali si à l'issue de la période transitoire en cours, il n'y a ni réformes ni organe indépendant en charge des élections.

Ces réformes, dira-t-il, sont parmi les principales résolutions des Assises nationales de décembre 2019, et elles correspondent aux aspirations de toutes les forces vives du pays engagées dans le processus électoral. « **Si nous ne tirons pas ensemble les leçons des crises précédentes, de la dernière en particulier, nous aurons choisi de tourner le dos à la stabilité du Mali** », s'est-il alarmé. Et pour parer à cela, il préconise la révision de la constitution par une commission consensuelle, la mise en place d'un organe indépendant de gestion des élections et le respect de la durée de la Transition fixée à Accra. Toutes qui, à ses yeux, sont les seuls gages de la stabilité politique du Mali.

Cette intervention de Tiébilé Dramé faisait





suite à celle du M5-RFP, qui pour sa part, a décrit les choses telles qu'elles sont depuis le début du processus de transition. Et le mouvement qui a été le fer de lance de la chute du président IBK de synthétiser ses appréciations sur la conduite de la transition en quatre points principaux.

Le point I, à savoir l'engagement partagé d'instaurer au Mali une Transition civile, est violé à travers entre autres faits : - Le Président de la Transition est un Colonel-major à la retraite qui ne détient pas la réalité du pouvoir ; - Les véritables leviers du pouvoir sont détenus par le Vice-président de la Transition, un militaire chef de la Junte ; - Les postes clés du gouvernement sont détenus par les militaires membres de la Junte ; - Les 4/5 des ministres ont été désignés par la Junte sur la base des seules affinités ; - Le Premier ministre civil est manifestement dans l'impossibilité d'exercer pleinement son autorité de Chef d'un gouvernement qui lui a été imposé ; - Le Président du Conseil National de la Transition (CNT) est un militaire membre de la Junte ; - Tous les membres du CNT ont été nommés par le Vice-président de la Transition en violation flagrante et dans le mépris total des décrets sur la mise en place de l'organe et de la Charte de la Transition ; - Une majorité de gouverneurs des régions sont des militaires ; - L'essentiel des nominations au sein de l'Ad-

ministration sont faites par les militaires et choisies parmi les proches de la Junte.

Le point II : Des menaces très fortes pèsent sur la tenue d'élections régulières, libres, transparentes et crédibles. En effet, les autorités de la Transition, selon M5-RFP, s'éloignent de plus en plus de la mise en place d'un organe unique et indépendant de gestion des élections qui demeure une exigence quasi-unanime de la classe politique et des acteurs sociaux et un gage de la crédibilité des élections. « **En lieu et place, le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, en charge de l'organisation des élections, a mis en place une cellule d'appui qui, si elle n'est pas contestée dans le principe, s'est, de façon inacceptable, accaparée de certaines prérogatives de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) et de la Délégation Générale aux Elections (DGE). Tout laisse croire que par ce biais, les autorités de la Transition veulent organiser une cession du pouvoir après une parodie d'élection. Un tel dessein ne saurait être accepté** », prévient le M5-RFP.

Au point III, le M5-RFP dénonce un processus non inclusif de révision de la Constitution en cours. L'opinion nationale en général et le M5-RFP en particulier ont entendu avec effarement un membre du gouvernement annoncer

que le processus de révision de la Constitution a démarré. Pour le M5-RFP, « **ce processus ne saurait en aucun cas être ni technocratique ni secrète mais au contraire ouverte, inclusive et consensuelle. Tel n'est malheureusement pas le cas aujourd'hui** ». Il était donc opportun pour le mouvement de rappeler qu'au Mali, « **trois tentatives de révision de la Constitution ont échoué à cause entre autres du caractère non consensuel du processus** ».

Et enfin au 4, le M5-RFP dénonce l'inacceptable mise en place rampante d'un régime autocratique, comme en témoignent les arrestations extrajudiciaires qui se généralisent et qui sont inacceptables dans un État de droit nonobstant la présentation ultérieure des personnes « enlevées » devant les autorités judiciaires, ou encore les conditions qui ont prévalu à la mise en place du CNT qui, en lui-même est l'illustration la plus achevée du mépris affiché pour l'État de droit et l'imposition, par la force et la manipulation, des desideratas de la Junte militaire qui, d'ailleurs continue à exister en droit et en fait à Kati. A cet égard, le M5-RFP estime qu'un acte formel de dissolution du CNSP doit intervenir sans délai.

■ Yama DIALLO

Rencontre CEDEAO-Société civile : La COCEM tire la sonnette d'alarme sur les menaces qui pèsent sur l'organisation des élections



La délégation de la CEDEAO, conduite par Goodluck Jonathan, médiateur en charge de l'évaluation et du suivi de la transition au Mali, dans le cadre de sa mission d'évaluation de deux jours des progrès accomplis dans le processus de transition en cours dans notre pays, conformément aux recommandations formulées le 15 septembre 2020 lors du sommet de l'organisation qui a fixé le délai de la transition à 18 mois, a rencontré les Organisations de la Société Civile impliquées dans le processus électoral.

Au cours de cette rencontre qui a réuni une dizaine d'organisations faïtières, la COCEM, par la voix de son Président, Drissa Traoré, qui a aussi représenté le Comité de Suivi de plaidoyer des OSC intervenant dans l'observation électorale, a partagé les points de vue et les préoccupations du Comité qu'il préside aux côtés des membres de la délégation de la CEDEAO. Il a ainsi réitéré leurs craintes liées à la mise en place de la cellule d'appui au processus électoral qui pourrait constituer, à leurs yeux, un frein à la création de l'organe unique et indépendant de gestion des élections, comme le prévoit l'article 3 du protocole de la CEDEAO sur la démocratie et la bonne gouvernance.

La lenteur dans la réalisation des Réformes électorales et institutionnelles indispensables pour la tenue des élections crédibles et paisibles a été également pointée du doigt par la société civile. Par ailleurs, des organisations féminines représentées à la rencontre ont déploré la faible participation et implication des femmes dans les organes de la transition. Au terme de la réunion de haut niveau, certaines organisations, dont la COCEM, ont recommandé, entre autres, la mise en place de l'organe unique et indépendant de gestion des élections et la fixation à temps d'un calendrier des réformes et des élections... Elles recommandent en outre l'ouverture d'un cadre de dialogue entre le Ministère de l'Administration Territoriale et les forces vives de la nation dont les partis politiques et la société civile, la poursuite de la révision exceptionnelle de la liste électorale, y compris dans les régions et à l'extérieur du pays, afin d'avoir un fichier électoral à jour.

La COCEM reste donc fidèle au contenu de son rapport sur les élections législatives de 2018, dans lequel elle recommandait des réformes devant permettre de corriger les dysfonctionnements et de pérenniser les bonnes pratiques, la mise en place d'un organe unique,

indépendant et pérenne de gestion et de surveillance des élections, conformément aux dispositions de la Charte africaine de la Démocratie, des Elections et de la Gouvernance pour crédibiliser les scrutins, accroître l'efficacité dans la tenue des élections, optimiser les coûts des élections et renforcer la mémoire institutionnelle, la légalisation de la publication des résultats bureau de vote par bureau de vote avant la fin des délais de recours, afin de permettre aux partis et aux candidats de documenter leurs plaintes...

Elle recommande également l'informatisation de l'état civil et du casier judiciaire pour plus de fiabilité du fichier électoral, l'introduction du principe du contradictoire dans la distribution de la justice électorale qui consiste à informer la partie contre laquelle la requête est formulée ; la clarification des procédures de recours devant la Cour constitutionnelle ; l'introduction de la désignation des assistants juristes pour plus de célérité et d'efficacité dans le traitement des requêtes et la prorogation du délai de recours après les opérations électorales.

■ Yama DIALLO

Le discours qui a été lu à la retraite par le pape : Indépendamment de la religion, voyez comment le pape François a joliment écrit sur la famille



FAMILLE, LIEU DE PARDON ...

- Il n'y a pas de famille parfaite.
- Nous n'avons pas de parents parfaits,
- nous ne sommes pas parfaits,
- nous n'épousons pas une personne parfaite ou nous n'avons pas des enfants parfaits.
- Nous avons des plaintes les uns des autres.
- Nous nous décevons sans cesse.
- Il n'y a donc pas de mariage sain ou de famille saine sans l'exercice du pardon.
- Le pardon est vital pour notre santé émotionnelle et notre survie spirituelle. Sans pardon, la famille devient une arène de conflit et

- une forteresse de mal.
- Sans pardon, la famille devient malade.
- Le pardon est la septicémie de l'âme, la purification de l'esprit et la libération du cœur.
- Celui qui ne pardonne pas n'a pas la paix dans l'âme ni la communion avec Dieu.
- Le mal est un poison qui enivre et tue.
- Garder le chagrin d'amour dans le cœur est un geste autodestructeur. C'est l'autophagie.
- Ceux qui ne pardonnent pas sont physiquement, émotionnellement et spirituellement malades.
- C'est pourquoi la famille doit être un lieu de vie et non un lieu de mort;

- un lieu de paradis et non pas un lieu d'enfer;
- un Territoire de guérison et non pas de maladie;
- un stage de pardon et non pas de culpabilité.
- Le pardon apporte de la joie où le chagrin a provoqué de la tristesse; de la Guérison où le chagrin a causé la maladie.

Le pape Francisco

S'il vous plaît envoyez à toutes les familles que vous connaissez. Cela pourrait aider à éteindre certaines batailles dans les familles!

Niger/Sécurité : « Que cela soit clair ! Dans notre république, la stigmatisation des communautés n'a pas de place. La République est inclusive ; elle est aveugle à l'origine ethnique des individus », dicit le Général Mahamadou ABOU TARKA, président de la HACP

Le 9 janvier 2021 a eu lieu un forum sur la paix à Ouallam (région de Tillabéri) en vue de comprendre les dynamiques qui contribuent à atrophier le développement de la région et font le lit à l'insécurité résiduelle.

A l'entame de cette rencontre, le général ABOU TARKA a fait le diagnostic de la situation qui prévaut et proposé des pistes de solutions durables.

« Que cela soit clair ! Dans notre république, la stigmatisation des communautés n'a pas de place. La République est inclusive ; elle est aveugle à l'origine ethnique des individus. La responsabilité des terroristes est et demeure individuelle. Elle ne s'étend pas à leur ethnie », affirme le général de Brigade Mahamadou ABOU TARKA, président de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix

Les attaques se sont raréfiées sur les militaires, mais elles ont redoublé sur les civils. Cette situation a provoqué, je l'ai dit, une catastrophe humanitaire, avec le déplacement des populations, et désorganisé de manière durable les rapports sociaux dans les sociétés affectées. Quelle est la situation aujourd'hui ? et quels sont les défis de la zone ?

C'est à ces questions que nous allons essayer de répondre. Permettez-moi de faire mon diagnostic rapide.

Le premier défi qui découle de cette situation est le défi de la protection des populations. C'est un défi immense qui demande, de notre côté, une réflexion approfondie pour trouver des solutions originales, car on ne peut pas mettre un militaire dans chaque village. Ensuite, il faut reconnaître que les moyens militaires lourds sont de peu d'efficacité par



rapport à des petits groupes de motos qui surgissent de nulle part et qui se dissipent rapidement, se fondent dans la brousse ou se déguisent cyniquement en civils avec l'objectif de provoquer une réaction violente et indiscriminée des forces de l'ordre contre les populations. Car le but des terroristes est de décrédibiliser l'Etat et ses démembrements, de provoquer des accusations d'exactions pour lier les mains des forces de sécurité, les neutraliser et ainsi les opposer aux communau-

tés.

Leur but est également de montrer aux populations, par des actes de terreur permanents, que l'Etat et les militaires ne peuvent pas les protéger ; de faire en sorte que la seule garantie de sécurité est une soumission à leur volonté. Cette stratégie leur permet de recruter facilement les jeunes de toutes les communautés.

Certes, et cela est indéniable, les principaux lieutenants de Abou Walid Al-Sahraoui étaient

tous des Nigériens issus de la communauté peulhe Toleebe, et ce n'est un secret pour personne. Ils s'appellent Adam Dalo ; Goremdji ; Doundou Cheffou ; Petit Chafari ; Issa Baray ; Boubacar Bello et j'en passe.

Mais aujourd'hui, grâce à la terreur exercée sur les villages, des centaines de jeunes des autres communautés les ont rejoints. Les nouveaux chefs de terroristes s'appellent Hamidou Hama dit « Mai Tuwo » qui aura dirigé le massacre de Tchoma Bangou et de Zaroumdarey, et son frère Tondi Hama Wassakoyzé, tous de Ti-n-Gara. Ou encore ceux originaires de Tongo-Tongo comme Della Annabo ; Salifou Mamane ; Kadafignayzé ; Lasso Salay ; Djibo Karimou ; Boubacar Ablo ; Hama Djibo ; Yao Ali, tous sont des Zarma. Ce sont des terroristes recherchés.

Au Niger, donc, la guerre qui se déroule est une guerre entre les terroristes et le gouvernement. Ce n'est ni une guerre entre des communautés, ni une guerre dans laquelle le gouvernement défend une communauté et en opprime une autre.

Que cela soit clair ! Dans notre république, la stigmatisation des communautés n'a pas de place. La République est inclusive ; elle est aveugle à l'origine ethnique des individus. La responsabilité des terroristes est et demeure individuelle. Elle ne s'étend pas à leur ethnie. Le deuxième défi, lié au premier, est de permettre aux populations de regagner leurs villages, leurs campements, leurs lieux de culture et leurs pâturages afin de se soustraire à la dépendance humanitaire et de reprendre leur sort en main ; bref de développer leur résilience. Car l'expérience de la région de Diffa nous montre que les camps de réfugiés deviennent très vite des repères des terroristes, des bandits et des voleurs.

Nous ne voulons pas rééditer dans la zone de Tillabéri l'erreur de la région de Diffa.

Certes, nous avons besoin de l'appui des humanitaires. Mais notre objectif est de reconquérir les territoires vidés par les populations, de les y protéger, de les aider sur place par des projets de développement en améliorant leur sort et en faisant reculer la pauvreté. Ceux qui font commerce de la misère de déplacés ne nous rendent pas service.

Pour relever ce défi de sécuriser les populations et la protection des villages, il convient de réfléchir aux types de missions que l'on doit donner aux forces de sécurité intérieure et les

distinguer des actions d'envergure guerrière que l'on demande aux forces armées qui doivent affronter l'ennemi et le traquer dans ses derniers retranchements.

Le troisième défi est de lancer rapidement, à cause de la situation, les projets de développement dans la zone en commençant par réhabiliter, sans délai, les services sociaux de base, accompagner la réouverture des écoles, reconstruire les infrastructures, redémarrer les activités économiques ; bref, faire revivre les communautés.

Ce troisième défi est bien compris par nos partenaires de l'Alliance du Sahel et le projet de forage, financé par l'AFD que la HACP mène conjointement avec les forces de l'opération « Almahaw » en est un exemple concret.

Il faut commencer à répondre à ces trois défis tout en combattant les groupes armés. Il faut les rechercher, les poursuivre sans relâche dans leurs bases, les anéantir et leur interdire le terrain.

Pour ce faire, il faut renforcer la coordination entre l'administration et l'armée, entre les forces de sécurité départementales et l'armée. L'armée doit être en relation avec les chefs coutumiers, avec la population.

Les forces armées ont besoin des connaissances que l'administration a des communautés. La consultation entre les militaires et les gouverneurs, entre les militaires et les préfets doit être permanente. Cette guerre se déroule au sein des populations.

Comme nous disons dans le jargon militaire, ce sont les populations qui sont le centre de gravité de cette guerre. Les terroristes ne cherchent pas seulement à tuer des militaires. Ils cherchent surtout à contrôler les populations. Ils cherchent à instrumentaliser les frustrations de certaines communautés qui sont vues comme négligées par l'Etat. C'est

dans ces communautés fragiles que les terroristes recrutent. Ils cherchent à creuser un fossé encore plus grand entre ces communautés et l'Etat, entre ces communautés et l'armée.

Nous sommes en compétition avec les terroristes pour les cœurs et les esprits des populations. Nous sommes en lutte pour garder la loyauté des populations. Cette loyauté, ne vous trompez pas, ira à celui qui est capable de les protéger, de leur garantir la quiétude et la sécurité.

L'histoire nous enseigne que les guerres dans lesquelles les populations sont impliquées, peuvent être longues et difficiles. Ces luttes ne se réduisent pas seulement à la dimension militaire, elles revêtent toujours un caractère global et multidimensionnel. C'est un combat dans lequel l'amélioration du sort de la population contribue à la victoire. Au contraire, la précarisation des populations ou leur installation trop longtemps dans des camps des réfugiés favorise le développement de la criminalité, affaiblit les capacités de résilience de communautés et rend les individus vulnérables.

Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs, je ne souhaite pas que la présence des autorités soit un obstacle à la parole libre.

Nous avons invité les représentants de la population dans toutes ses composantes afin que nous puissions conduire des discussions franches, sans peur, sans préjugés, et personne ne sera inquiété pour ses opinions.

Dites-nous vos problèmes !

Proposez-nous des solutions !

Aidez-nous à comprendre encore mieux la situation !

Aidez-nous à vous aider ! ».

Ahmadou Atafa

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 44 22 23 / Email : ampikile@gmail.com / Site : www.malikile.com



Afrique : La Banque mondiale table sur 2,7 % de croissance en 2021

ESTIMATION. Après une chute de son PIB en 2020, l'Afrique subsaharienne devrait connaître un rebond modeste mais encourageant en cette année 2021.

L'Afrique subsaharienne devrait enregistrer une croissance de 2,7 % en 2021 selon la Banque mondiale, mais, au regard de la crise sanitaire et économique de 2020 et de l'accroissement de la population, l'extrême pauvreté a progressé. Entre 2000 et 2019, le PIB de l'Afrique subsaharienne a augmenté en moyenne d'environ 4 % par an, selon la Banque mondiale. En 2020, la crise sanitaire a entraîné une chute de 3,7 %, illustrant la première récession de la région depuis vingt-cinq ans. Pour cette année, l'institution de Bretton Woods vient d'indiquer une prévision de croissance de 2,7 % du PIB, ce qui signifierait un rebond certes encourageant mais timide quand même au regard des moyennes enregistrées les années précédentes.

Les explications d'une crois-

sance, même timide, retrouvée

« Les prévisions d'une croissance atone en Afrique subsaharienne (en 2021) sont dues à la persistance de l'épidémie de Covid-19 dans plusieurs pays, qui fait obstacle à la reprise de l'activité économique », écrit la Banque mondiale dans un communiqué publié mardi et cité par l'AFP. « La reprise devrait être légèrement plus rapide – bien qu'inférieure aux moyennes historiques – dans les pays exportateurs de produits agricoles. Le niveau élevé des cours mondiaux des denrées agricoles stimulera probablement l'activité », poursuit-elle. Elle cite parmi les exportateurs de produits agricoles le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Malawi et l'Ouganda, des États où l'économie a déjà « marqué un moindre repli » l'année dernière.

Cette reprise sera, par contre, plus difficile

pour les exportateurs de métaux ou de pétrole, note-t-elle. Parmi ces derniers, le Nigeria, pays le plus peuplé et première économie du continent, devrait afficher une croissance de 1,1 % en 2021, après une chute de 4,1 % de son PIB en 2020.

Des conséquences graves sur les populations

À la différence de la Banque mondiale qui estime à - 3,7 % l'évolution du PIB en 2020, le Fonds monétaire international (FMI) considère que l'Afrique a enregistré un recul de PIB de 3 %, « Le pire résultat jamais observé pour la région », commente-t-il. Pour 2021, le FMI prévoit un rebond de 3,1 %. En conséquence, alors que la population africaine a continué de croître, le revenu par habitant devrait chuter de 6,1 % en 2020 et de 0,2 % en 2021. « Des dizaines de millions de personnes ont, de ce fait, basculé dans l'extrême pauvreté au cours de l'année écoulée ou se retrouveront cette année dans cette situation », ajoute la Banque mondiale, qui souligne que la pandémie va mettre « les objectifs de développement durable (ODD) encore moins à la portée de nombreux pays de la région ».

Source : Le Point Afrique

Chan 2021 : Les Aigles locaux bien arrivés à Yaoundé

En regroupement au Centre d'entraînement pour sportif d'élite Ousmane Traoré de Kabilia depuis plusieurs jours dans l'optique de peaufiner sa préparation pour le CHAN, la sélection malienne s'est envolée hier pour la capitale camerounaise, Yaoundé. Les Aigles locaux ont quitté Bamako hier dans la matinée (9h) à bord de l'Air Côte d'Ivoire avant d'atterrir à Abidjan à 10h20. Après une dizaine d'heure d'escale en Côte d'Ivoire la délégation malienne est arrivée à Yaoundé à 23h. A leur descente d'avion, les Aigles locaux ont été accueillis par le consul du Mali à Douala, Modibo Diallo.

■ ■ Nous nous sommes préparés avec les moyens de bord et après une bonne semaine à l'internat, nous sommes enfin à Yaoundé. Le voyage était très difficile, preuve nous avons quitté Bamako à 9h pour être à Abidjan à 10h. C'est aux environs de 22h que nous avons pris un autre avion pour le Cameroun», a réagi le défenseur Mamadou Doumbia. «Nous sommes fatigués, mais malgré tout nous avons la volonté de faire un bon tournoi. L'objectif principal est de remporter la coupe et de faire mieux que nos aînés qui ont atteint la finale en 2016 au Rwanda. Nous allons tout mettre en œuvre pour le faire», a martelé Mamadou Doumbia, joint au téléphone. Pour sa part, le capitaine, Mohamed Camara, insiste sur l'objectif. «Le moral du groupe est au beau fixe car nous voulons tous qu'une chose : aller le plus loin possible dans cette compétition. Nous avons reçu la visite du ministre de la

Jeunesse et des Sports qui m'a remis solennellement le drapeau du pays et moi à mon tour je ferai de mon mieux pour lui remettre le trophée du CHAN. Nous demandons la bénédiction de tout le peuple malien pour que nous puissions représenter fièrement les couleurs du pays».

Dans la sélection, on note la présence de plusieurs jeunes joueurs qui s'apprentent donc à découvrir le CHAN pour la première fois de leur carrière. C'est le cas du champion d'Afrique U20, le milieu de terrain Mamadou Traoré «Capi», des attaquants Bassékou Diabaté, Saïba Dabo et Abdoulaye Kanu. «C'est ma première fois d'être sélectionné en en équipe nationale. Pour cela je compte laisser un meilleur souvenir. Le groupe est soudé et super motivé, le peu de temps que nous avons fait à l'internat, j'ai énormément appris aux côtés de mes grands frères. Nous sommes

tous conscients de l'enjeu de cette compétition pour le Mali, c'est pourquoi nous les joueurs nous allons faire le maximum pour être au rendez-vous. Nous savons tous que ça ne sera pas du tout facile, mais nous croyons en nous, à l'entraîneur et également au soutien des Maliens et des Maliennes. Inch-Allah nous allons lever très haut le drapeau national», a expliqué le jeune attaquant Abdoulaye Kanu.

Avec toutes les difficultés que le football malien traverse ces dernières années et l'arrêt des championnats en raison de la pandémie de la Covid-19, l'entraîneur Nouhoum Diané avoue que la sélection n'a pas été facile. «Les choses n'ont pas été faciles, mais le métier de sélectionneur est fait ainsi. Malgré cette situation difficile, nous sommes parvenus à nous qualifier. En ce qui concerne la sélection des joueurs, la base de l'équipe est le Stade malien, parce que c'est la seule équipe qui joue les compétitions africaines des clubs», a expliqué le technicien Diané. «L'objectif du Mali lors de cette 6^è édition du CHAN est clair. Nous partons chercher le trophée au Cameroun. Si on se fixe de tel objectif, on se donne les moyens pour le faire. Je pense que nous sommes capables de le faire. Au niveau de l'état d'esprit ça va, il n'y a pas de soucis. L'objectif est de viser plus haut et pourquoi pas la coupe», a-t-il ajouté.

Seïbou S. KAMISSOKO
Source : L'ESSOR





Bélier (21 mars - 19 avril)

Il est important de faire un break, car un changement d'activité est proche. Saturne en Capricorne vous incite à trouver un autre poste pour vous épanouir davantage. L'ambiance dans le travail et les tâches répétitives ont pu vous motiver pour partir.

Vous pouvez dépenser pour des articles utiles et attendre pour faire des économies. La prudence est de mise, car l'instabilité professionnelle vous donne une visibilité réduite sur la gestion du budget. Un paiement obligatoire peut retarder des achats.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous oscillez entre compromis et fermeté. Les hostilités de la part de vos collègues sont officiellement ouvertes. Vous essayez de rester le plus objectif possible, Mercure vous suggère de ne pas mélanger vie professionnelle et vie privée.

Vous gardez un œil sur votre budget. Aujourd'hui vous freinez les dépenses les moins utiles. Réputé bon gestionnaire, vous ne pouvez pas vous laisser aller, quitte à ne pas lâcher votre calculatrice de la journée. Il ne faut pas abuser !



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Si l'un de vos collègues vous demande de le défendre, réfléchissez avant de le faire. Le climat vous expose à des histoires et une dégradation de l'atmosphère dans votre service. Des querelles pour des détails peuvent venir comme un cheveu sur la soupe.

Écoutez les conseils prodigués par votre famille qui peuvent vous rendre service. Ils peuvent vous aider à réaliser des économies. Il faut être patient pour stabiliser le budget. Vous pouvez passer la journée à râler à cause de la frustration passagère.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Votre ambition sera déçue. Vous pourriez même avoir envie de prendre certains risques en donnant un coup de balai à une organisation qui vous étouffe. Vous vous appliquerez à changer certaines règles même si votre direction voit cela d'un mauvais œil.

Financièrement, vous n'aurez que des satisfactions ! Quoi que vous vous apprêtiez à faire, vous pouvez être assuré de sa réussite. Vous saurez faire preuve d'habileté si vous devez acheter ou vendre un bien. Votre gestion est exemplaire !



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous aimez que l'on écoute vos idées. Cette envie peut être à double tranchant. Vous aimez imposer aussi votre point de vue et cela attise des rivalités déjà latentes. Malgré le contexte, votre situation professionnelle évolue vers un nouveau poste.

Une mise au point serait la bienvenue avec votre gestion matérielle. Vous êtes pressé de renouveler des articles pour offrir du confort à votre famille et cela engendre une série de dépenses que vous pourriez échelonner. Il y a un risque de découverte.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Jupiter vous donne l'opportunité d'opérer de grands changements dans votre vie professionnelle. Vos projets prennent plus d'ampleur, vous développez votre réseau. Un contact souhaite vous débaucher. Il est préférable d'analyser la situation avant d'agir.

Dans vos finances l'équilibre est préservé. Vous n'avez pas de soucis à vous faire, les astres protègent votre argent. Cependant, si un ami vous doit de l'argent, rappelez-lui avec tact et gentillesse que les bons comptes font les bons amis.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Un ancien collègue peut vous donner un contact pour trouver un nouveau poste. De la lenteur est encore à prévoir et vous pouvez râler une partie de la journée pour vos conditions actuelles de travail. Le poste actuel ne correspond plus à vos ambitions.

Il est utile de faire un point, car plusieurs jours de file sont axés sur la gestion de la trésorerie. Les questions d'argent vous entêtent, car votre salaire s'envole dans les charges. Vous pourriez envisager de changer d'activité pour gagner plus.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Les choses iront bon train ! Votre dynamisme, votre sens de l'organisation vous vaudront un franc succès. Vous pourrez mettre sur pieds vos projets, engager des négociations que vous mènerez d'une main de maître. Vous viendrez à bout des travaux difficiles.

Le carré Jupiter/Vénus pousse fortement à la dépense. D'un côté, vous avez suffisamment de rentrées d'argent pour vous faire plaisir. Mais de là à attraper la fièvre acheteuse, non ! Pensez un peu à épargner pour les jours plus difficiles.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous faites des concessions, car l'évolution professionnelle ne se déroule pas comme vous le voulez. Il règne une atmosphère de tensions et de rivalités dans votre activité professionnelle. Cela peut vous apporter une déception amère vis-à-vis d'un collègue.

L'atmosphère est aux dépenses qui restent importantes et diversifiées. Il y a peu d'économies possibles, car les sorties actuelles sont nombreuses et vous ne savez pas réellement refuser de régler des notes. La journée peut encore entraîner des frais.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vos compétences et vos expériences séduisent, aujourd'hui une opportunité inattendue se présente à vous, sachez la repérer et l'accueillir comme il se doit. Vous avez l'occasion de démontrer tous vos talents, vous saisissez votre chance.

Votre générosité risque bien de vous jouer des tours. Ne vous sacrifiez pas pour les autres. L'argent est suffisamment difficile à gagner ce n'est pas pour le distribuer à tout-va. Ne laissez personne abuser de vos largesses, posez des limites.



Verseau (20 janvier - 19 février)

La coopération est demandée dans vos fonctions. On peut vous réclamer également dans une réunion pour intervenir et donner votre opinion. Les astres sont propices à de nouvelles connaissances dans votre vie professionnelle et des liens se créent.

C'est la prudence qui doit guider votre vie malgré les dépenses qui persistent. Dans les sorties avec vos amis, apprenez à être moins généreux et à restreindre vos dépenses. C'est avec de petites économies que vous pouvez stabiliser votre trésorerie.



Poisson (19 février - 21 mars)

Quelque chose de nouveau se présente. Il peut s'agir d'une nouvelle mission ou carrément d'une nouvelle entreprise qui pourrait vous faire signe. Cette journée signera un nouveau départ qui vous ouvrira de nouvelles portes et un horizon plus vaste.

L'argent rentre régulièrement et il ne devrait pas y avoir d'imprévu. Vous pourriez songer à revoir votre budget pour réduire vos frais sur certains postes comme les assurances ou les forfaits de téléphone ou encore les abonnements aux nouvelles chaînes de télévision.



SAER GROUP C'EST:

**+ de 400
collaborateurs**

aux nationalités multiples, répartis au sein de
26 sociétés, qui oeuvrent tous au rayonnement
de la marque SAER.

SAER GROUP